



Communiqué

Date: 16.04.2014

Compte consolidé de la Confédération 2013: la situation financière reste bonne

Lors de sa séance d'aujourd'hui, le Conseil fédéral a approuvé le compte consolidé de l'année 2013. La situation financière des unités d'organisation centralisées et décentralisées de la Confédération est globalement réjouissante. L'excédent réalisé au cours de l'exercice 2013 atteint 1,0 milliard de francs.

Le compte de résultats se solde par un excédent de revenus de 1,0 milliard, imputable en particulier au résultat opérationnel et au résultat de participations mises en équivalence, résultats qui se montent tous deux à 1,2 milliard. Quant au résultat financier négatif, il grève de 1,4 milliard le montant total.

Le résultat de l'exercice est inférieur de 1,4 milliard à celui de l'année précédente, principalement en raison de la baisse des résultats des activités opérationnelles (- 1,7 mrd) et des participations mises en équivalence (- 1,1 mrd):

- Le *résultat opérationnel* est grevé par des provisions. En effet, de nouvelles provisions ont été constituées pour le stockage définitif de déchets radioactifs provenant de la médecine, de la recherche et de l'industrie, mais aussi pour le démantèlement des installations nucléaires du domaine des EPF (0,5 mrd) et pour l'assurance militaire (0,6 mrd). En 2012, la vente aux enchères des concessions de téléphonie mobile avait par ailleurs permis de dégager des revenus à hauteur de 738 millions.
- Le *résultat financier* est influencé par la vente d'actions Swisscom en 2013, pour un montant de 1,018 milliard. A la fin de l'exercice, la Confédération détenait 51,22 % des actions de Swisscom SA.
- Le *résultat des participations mises en équivalence* présente les gains et pertes comptables réalisés dans des participations importantes de la Confédération. Il est inférieur à celui de l'année précédente, car La Poste a vu son capital propre baisser à la suite des modifications de la méthode de comptabilisation des engagements liés à la prévoyance.

En 2013, la dette brute a diminué de 0,7 milliard, pour s'établir à 109,2 milliards. La dette nette, qui correspond à la dette brute diminuée du patrimoine financier, a reculé de 2,8 milliards, passant ainsi à 81,9 milliards.

Aperçu des principaux chiffres

en mrd CHF	Compte consolidé			Compte de la Confédération 2013
	2012	2013	Diff. en %	
Résultat de l'exercice	2,4	1,0	- 59,1 %	1,1
Total du bilan	102,4	104,7	2,3 %	111,2
Capital propre	- 27,9	- 27,0	- 3,1 %	- 24,0
Dette brute	109,9	109,2	- 0,6 %	111,6
Dette nette	84,7	81,9	- 3,3 %	78,2
Effectifs en équivalents plein temps	50 686	51 954	2,5 %	33 892

Comparaison avec le compte de la Confédération

Etant donné le périmètre de consolidation sélectionné, l'administration fédérale centrale occupe une place prépondérante au sein du compte consolidé. Il y a deux raisons à cela: premièrement, les plus grandes unités de ce périmètre, telles que le fonds pour les grands projets ferroviaires, le fonds d'infrastructure ou le domaine des EPF sont financés complètement ou en grande partie par les finances fédérales. Deuxièmement, les autres unités consolidées sont des organisations plus petites. Dès lors, le *solde en fin d'exercice* du compte de résultats consolidé (1,0 mrd) est presque identique à celui du compte de la Confédération (1,1 mrd). Concernant le *nombre de collaborateurs*, la nette différence (18 062 postes à plein temps) entre le compte de la Confédération et le compte consolidé tient principalement au domaine des EPF.

Qu'est-ce que le compte consolidé?

Le compte consolidé donne un aperçu de la situation financière des unités d'organisation centralisées et décentralisées de la Confédération. Outre le compte de la Confédération, il comprend les domaines suivants:

- comptes spéciaux: écoles polytechniques fédérales (EPF), Régie fédérale des alcools (RFA), fonds pour les grands projets ferroviaires (fonds FTP), fonds d'infrastructure (FI);
- unités de l'administration fédérale décentralisée qui tiennent leur propre comptabilité: Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN), Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI), Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR), Assurance suisse contre les risques à l'exportation (ASRE), Institut suisse des produits thérapeutiques (Swissmedic), Société suisse de crédit hôtelier (SCH), Swiss Investment Fund for Emerging Markets (SIFEM SA), Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), Institut fédéral de métrologie (METAS), Musée national suisse et Pro Helvetia.

Le compte consolidé sera transmis pour information aux Chambres fédérales dans le cadre de l'examen du compte d'Etat. L'inclusion, dans le périmètre de consolidation, d'autres organisations étroitement liées à la Confédération (par ex. Poste, CFF, assurances sociales) est actuellement examinée.

Communiqué

Renseignements:

Michael Schuler, coresponsable de la section Politique budgétaire, rapports sur les finances, Administration fédérale des finances AFF
Tél. 031 323 55 59, michael.schuler@efv.admin.ch

Département responsable:

Département fédéral des finances DFF

Sous www.dff.admin.ch, le présent communiqué est complété par les documents suivants:

- Compte consolidé de la Confédération 2013
- Aperçu des publications concernant le budget au niveau fédéral